Document généré le 23 avr. 2024 22:57

Études internationales

Claisse, Alain et Conac, Gérard (Études réunies par). *Le grand Maghreb : Données socio-politiques et facteurs d'intégration des États du Maghreb*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1988, 367 p.

Daniel Colard

Volume 21, numéro 2, 1990

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702684ar
DOI : https://doi.org/10.7202/702684ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Colard, D. (1990). Compte rendu de [Claisse, Alain et Conac, Gérard (Études réunies par). *Le grand Maghreb : Données socio-politiques et facteurs d'intégration des États du Maghreb*. Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1988, 367 p.] *Études internationales*, *21*(2), 435–437. https://doi.org/10.7202/702684ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

relatifs aux champs complémentaires. Ainsi, le spécialiste en questions monétaires trouvera banal le rappel historique des cinquante dernières années, tandis qu'il trouvera l'analyse du GATT particulièrement utile.

Le chapitre premier intitulé « Naissance et évolution d'un ordre économique international » rappelle quelques jalons de l'intégration internationale, à partir du Zollverein (1833). On y évoque l'OIT (1919), la BRI (1930). Mais c'est surtout à partir de Bretton Woods (1944) et de la Conférence de La Havane (1948) que la dynamique institutionnelle se met en branle. Le Plan Marshall (1947), l'OECE (1948), le GATT (1947) constituent les jalons qui fonderont le cadre institutionnel de l'après-guerre. Le Traité de Paris (1950) et le Traité de Rome (1957), les plus importants pour l'Europe, ne sont toutefois pas mentionnés. Les problèmes des années 1960 et 1970 soit celui des déséquilibres monétaires, des crises de l'énergie et de l'endettement, sont narrés sans être analysés en profondeur.

Le chapitre I approfondit les institutions du commerce international, essentiellement le GATT. Ce chapitre a l'avantage de présenter une analyse juridique sérieuse de l'Accord Général et de son évolution suite aux négociations multilatérales périodiques. Les rôles complémentaires de l'OCDE et du FMI sont également examinés, ainsi d'ailleurs que les formes et les problèmes du protectionnisme récent.

Le chapitre II, sur les institutions des relations monétaires internationales, a sans doute des qualités qu'apprécieront les novices en la matière, alors qu'il ne peut que décevoir les initiés. Tandis que le cadre institutionnel est bien décrit, les forces sous-jacentes qui en ont poussé et bousculé l'évolution ne sont guère évoquées, si ce n'est que superficiellement. Le lecteur n'est pas amené à prendre conscience de la dynamique profonde qui a animé les transformations passées et qui détermineront l'avenir. Les mécanismes de coopération internationale sont présentés de manière plutôt naïve.

Les deux chapitres centraux sur le commerce et la monnaie sont suivis d'un chapitre sur « les institutions du transfert de ressources en faveur du développement », où sont consignées les initiatives institutionnelles multiples qui ont proliféré depuis l'avènement du tiers-monde sur le podium international.

Un chapitre sur les « institutions internationales de l'entreprise » fait l'examen des règles négociées et institutionnalisées en matière de création et d'extension d'entreprises, notamment dans le cadre de l'OCDE et de divers forums de l'ONU.

Dans sa conclusion fort sage, l'auteur évoque finalement l'interaction de la puissance économique et des forces politiques dans l'évolution institutionnelle, et met ainsi le lecteur en garde contre une vue trop idéaliste des choses.

Ce livre se révélera d'une grande utilité comme manuel de référence à la fois simple, objectif et rigoureux pour les économistes, juristes et politicologues intéressés aux institutions internationales.

Roger DEHEM

Département d'économique
Université Laval, Québec

AFRIQUE

CLAISSE, Alain et CONAC, Gérard (Études réunies par). *Le grand Maghreb: Données socio-politiques et facteurs d'intégration des États du Maghreb.* Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1988, 367p.

Cet ouvrage volumineux arrive à son heure puisque c'est à Marrakech, le 17 février 1989, qu'a été fondée l'Union du Maghreb arabe (U.M.A.) comprenant la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, un ensemble géopolitique et géo-économique de 60 millions d'hommes. La naissance du grand Maghreb – U.M.A. en arabe signifiant « nation » – constitue un événement politique important et l'ouvrage collectif que publient les éditions Economica donnent toutes les clefs pour comprendre les atouts et les handicaps de cette nouvelle Organisation internationale.

La structure de l'ouvrage comprend trois grandes parties. La première analyse la diversité des systèmes politiques maghrébins (110p) des cinq États de l'U.M.A. On lira avec grand intérêt la communication de Hervé Blenchot et Taoufik Monastiri sur le régime original de la Libye du colonel Kadhafi. Celles relatives aux systèmes politiques tunisien et marocain de Mustapha Chaker, J.-P. Bras et David Rousset apportent des informations précieuses sur la nature des légitimités qui sont à la base de ces deux États. L'article consacré à l'Algérie est très utile pour comprendre les réformes actuelles du président Chadli après les événements tragiques de la fin de l'année 1988. Le passé éclaire bien le présent grâce aux plumes de Jean Leca et Hubert Michel. Quant au régime de la Mauritanie, qui n'échappe pas « au vent de l'intégrisme religieux qui souffle sur les pays d'Islam », Philippe Marchesin démontre que cette République islamique, pays charnière entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire, doit elle aussi se réformer, si elle veut relever les défis politiques et économiques qui se présentent au pouvoir militaire en place.

Le Grand Maghreb est à la fois une réalité géographique et historique, mais il reste à construire sur le plan économique et politique. Ensemble culturel incontestable, uni par la civilisation arabe et la religion de l'Islam, les cinq États nouveaux qui le composent présentent de nombreuses spécificités. Dans la deuxième partie de l'étude (192p), les auteurs posent la question de savoir si l'« Ordre étatique joue contre le Maghreb? » Alain Claisse passe en revue les systèmes de légitimité dans les pays du Maghreb après vingt-cinq ou trente ans d'indépendance. On sait que dans les pays du Tiers-Monde la construction d'un État national moderne soulève des difficultés de tous ordres. Grâce à la redécouverte de l'État, l'idée maghrébine cesse d'être « un thème idéologique » pour devenir un projet construit par des partenaires égaux. Fadhel Moussa s'interroge sur l'existence ou non d'un « modèle maghrébin d'Administration ». Sa réponse très nuancée souligne fort justement que ces nouveaux États ont été marqués par la colonisation et que l'héritage du colonisateur – sur le plan administratif – est loin d'être négligeable. Les deux soucis majeurs des dirigeants maghrébins sont l'Unité et l'Autorité. Youssef Nacib traite de l'« oralité dans l'Administration » en prenant comme exemple l'Algérie. Avec la scolarisation intensive de la jeunesse, avec le développement de la langue arabe à l'Université, la langue arabe pourra devenir la langue administrative. Elle sera non seulement une « langue de dialogue » et « d'échange verbal », mais l'instrument de la communication écrite exigée par les fonctions administratives modernes. À ce moment-là, l'oralité cèdera du terrain devant le document.

François Burgat se livre, lui, à une analyse passionnante sur le thème stimulant: « Kadhafi et le Maghreb ». La pensée du colonel, auteur du fameux « Livre vert », n'est pas simple mais s'inspire nettement de celle de Nasser: faute de pouvoir organiser l'Unité globale du monde arabe, Kadhafi accepte, par raison, la construction d'un grand Maghreb dans l'attente de

jours meilleurs. Pour lui, l'Ouest est moins important que l'Est, « berceau de l'arabité et de l'Islam ». On connaît la multitude des projets d'union, de fédération ou de confédération que le leader a proposés à ses voisins; aucun n'a été appliqué bien longtemps. L'U.M.A. trouvera-t-elle auprès de lui un appui durable?

Dans une troisième partie (81p), l'économie prend le relais des systèmes politiques et de l'ordre étatique maghrébins. Intitulée « Les difficultés socio-économiques feront-elles l'unité du Maghreb? », cette partie aborde toute une série de problèmes qui intéressent non seulement l'Afrique du Nord mais aussi l'Europe, la CEE et la délicate question des flux migratoires entre les deux rives de la Méditerranée.

Sur le plan économique, Habib El Malki, universitaire marocain, résume bien la problématique du Maghreb: le développement « solitaire » ne peut conduire qu'à l'impasse, sinon la « régression », seul le développement « solidaire » peut unifier cet espace géopolitique et culturel. La relance du Maghreb économique est un impératif de survie, malgré les obstacles à l'unification et les difficultés de l'intégration. Les « relations entre la CEE et les pays du Maghreb », étudiées par R. Bistolfi, fonctionnaire européen, passent par une politique méditerranéenne et des accords économiques bilatéraux. La naissance de l'U.M.A. et la perspective du grand marché intérieur modifient les données de ces rapports. La coopération maghrébine permettra l'instauration d'un dialogue Nord-Sud régional moins inégal, d'autant plus qu'en l'an 2000 ces cinq États représenteront 100 millions d'hommes.

En annexes, le lecteur trouvera d'intéressantes observations sur la « Formation des élites » et le « Système administratif » rédigées par L. Benazzi, A. Saaf, Ph. Marchesin et M. Midoun. Une bibliographie par pays et par thèmes complètent l'ouvrage. Dans leur avant-propos A. Claisse et G. Conac notent que l'un des mérites principaux de ce livre est de « dépasser les turbulences de la conjoncture pour tenter de dégager quelques-unes des constantes socio-politiques qui marquent le Grand Maghreb ». Les auteurs maghrébins et français, universitaires et fonctionnaires, ont rédigé leurs articles avant la naissance de l'U.M.A. en laissant entendre que cette entreprise commune pouvait se faire mais que rien ne dit qu'elle se fera. Cette prudence dans le diagnostic les honore. Pour Jean Leca qui préface l'ouvrage, il y a trois perspectives: un « Maghreb des blocs » autour de regroupements deux à deux contre un, ou à deux contre deux, dont la clé est l'affrontement algéro-marocain; un « Maghreb fonctionnel » autour de traitements de problèmes spécifiques; un « Maghreb vertical » tenté par chaque État et orienté vers la CEE et l'Afrique subsaharienne. L'avenir dira si une quatrième solution n'est pas possible avec la naissance de l'U.M.A..

Au total, un livre d'actualité qui rendra service à tous ceux qui souhaitent approfondir la connaissance d'une région qui releva longtemps de la souveraineté française.

Daniel COLARD

Faculté de Droit
Université de Franche-Comté, Besançon

TSHIYEMBE, Mwayila et BUKASA, Mayele. *L'Afrique face à ses problèmes de sécurité et de défense*. Paris, Institut Panafricain de Géopolitique, Coll. « Travaux et recherches de l'Institut Panafricain de Géopolitique », 1989, 263p.

Avec *L'Afrique face à ses problèmes de sécurité et de défense*, Mwayila Tshiyembe et Mayele Bukasa nous présentent un ouvrage original sur un sujet encore peu ex-